Et Pierre Vermersch inventa l'entretien d'explicitation

Article publié le 5 novembre 2021 | Lecture : 5 min. | Par Brigitte Cosnard, Anne-Marie Cloet-Sanchez



Hommage au concepteur et théoricien d'une technique de questionnement, qui s'intéresse au comment plutôt qu'au pourquoi, et qui a été largement investie par les formateurs et les enseignants.

Au moment où parait ce dossier, Pierre Vermersch nous aura quittés depuis plus d'un an, subitement, le 6 juillet 2020, chez lui en Auvergne, à l'âge de 76 ans. Pour nombre d'enseignants et de formateurs, la rencontre avec ses travaux autour de l'entretien d'explicitation a été un moment fort et une occasion de nourrir, voire de transformer profondément leurs gestes professionnels. Cette évolution de posture professionnelle s'opère par l'attention bienveillante à la singularité du fonctionnement de l'autre, sous-tendue par cette technique de questionnement.

Psychologue et psychothérapeute de formation, chargé de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), Pierre Vermersch développe d'abord l'usage des théories de Jean Piaget dans le domaine des apprentissages professionnels À partir des années 80, il élabore la technique de l'entretien d'explicitation, en collaborant étroitement avec des enseignants et des formateurs issus de différentes institutions professionnelles. S'appuyant sur les travaux de Jean Piaget, Pierre Vermersch remarque que « l'action est largement opaque à celui qui l'accomplit et dans toute action, il y a un savoir pratique préréfléchi, c'est-à-dire non conscient pour la personne qui agit »1. La spécificité de cette technique est donc de considérer l'action dans ses dimensions procédurales et dans sa singularité. Par exemple, on ne demandera pas à l'élève comment faire pour résoudre un problème, mais comment il s'y est pris pour résoudre ce problème-là en l'aidant à déplier les différentes phases de son action et leur enchainement. « Chaque tâche pose ses propres problèmes qu'il faut diagnostiquer et résoudre. Il faut bien comprendre que ce qui vient spontanément quand on demande à une personne ce qu'elle a fait, ce sont des commentaires, des jugements, des généralités. Pratiquer l'explicitation, c'est toujours guider la personne vers une action singulière. »2

Pierre Vermersch est soucieux de travailler dans un autre contexte de recherches que celui de la psychologie comportementale, trop instrumentalisée, « qui produit des données et des explications qui ne relèvent pas d'un point de vue en première personne »3. Pour assoir théoriquement sa technique, il emprunte à la théorie philosophique d'Edmund Husserl, la phénoménologie, où il trouve « beaucoup d'indications utilisables sur l'attention, le ressouvenir, la présentification, l'intuition, l'authenticité, etc. »4. Il invente une psychologie de la première personne qu'il nomme « psychophénoménologie » : « J'en suis donc arrivé à vouloir développer une psychologie qui réintroduise une méthodologie qui fasse appel au point de vue en première personne, sans que cela puisse être exclusif des autres points de vue. »5

DES BÉNÉFICES POUR LES PRATICIENS

Lors d'une situation professionnelle spécifique ou la réalisation d'une tâche, au-delà des traces et des observations, il s'agit d'étudier ce qui relève de la pensée privée par le recueil d'informations sur les activités mentales mises en œuvre par le sujet (telles l'attention, la mémorisation, les prises d'information et de décision). Mais une particularité de cet ensemble de techniques de questionnement

est de bénéficier aux deux protagonistes de l'entretien. Pour le questionneur, il est l'occasion d'obtenir des éclaircissements sur la manière dont l'autre a réalisé une tâche en favorisant la mise en mots des différentes étapes du vécu. Cette description aussi fine que possible renseigne également le questionné. En effet, cette mise en mots provoque un retour réflexif du sujet et une prise de conscience de son fonctionnement cognitif.

De nombreux professionnels utilisent des outils issus de l'explicitation avec leurs propres finalités selon leur domaine d'expertise ou de recherche. Pour les professionnels de l'enseignement et de la formation, l'enjeu de l'entretien d'explicitation est d'ouvrir un accès à la fameuse boite noire de l'apprenant. Formateurs et enseignants ont donc particulièrement investi cette technique afin d'aider et favoriser l'apprentissage des personnes qu'ils accompagnent : partir de l'état réel des connaissances de l'apprenant, comprendre son processus cognitif et l'accompagner à s'informer de ses stratégies effectives d'apprentissage. Réel outil pour sortir d'une impuissance parfois ressentie devant les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains élèves, il permet aux enseignants de s'intéresser différemment à leurs élèves, de mieux accéder à ce qui se passe dans leur tête et tout particulièrement de changer de posture face aux erreurs, en ne les considérant plus comme des mauvaises réponses, mais comme le résultat d'une logique propre qu'il est intéressant de mettre à jour. Si le but de cet entretien est de comprendre le pourquoi de l'erreur, alors le moyen est d'inviter le sujet à décrire comment il a procédé. Par la verbalisation descriptive, et non justificative, l'élève prend conscience de sa propre action, il en découvre l'intérêt et peut comprendre sa manière de faire et la source de ses erreurs. Cette prise de conscience par l'élève et cette prise de connaissance de l'enseignant permettront de mettre en œuvre un étayage adapté. De plus, prendre conscience de sa pensée et de l'intérêt réel qu'elle suscite chez son enseignant ou formateur peut être le catalyseur d'une remise en dynamique d'apprentissage pour l'apprenant.

La principale difficulté à la diffusion de l'entretien d'explicitation repose sur le fait qu'il ne peut pas se transmettre par un cours ou par des lectures, cette technique suppose des changements de postures intérieures, des modifications de l'écoute, d'abandon d'habitudes de questionnement inefficace, et seule une formation expérientielle permet de l'acquérir. Comme toute technique, l'entretien d'explicitation fait l'objet d'une formation de base, qui peut parfois être proposée dans le cadre des formations continues ou dans le cadre des propositions des formateurs certifiés du GREX6.

Brigitte Cosnard

Formatrice en éducation inclusive, certifiée entretien d'explicitation, Inspé de Versailles, CY Cergy Paris Université

Anne-Marie Cloet-Sanchez

Doctorante, laboratoire Bonheurs, CY Cergy Paris Université